

Rapport annuel 2015



PERFECTIONNEMENT DES MONITEURS

Perfectionnement des moniteurs 2015

Faits et chiffres

À la fin 2015, 66 organisateurs de cours agréés ont dispensé des cours de perfectionnement et ont proposé 314 types de cours. L'agrément des organisateurs et des offres est assuré par l'asa. La prise en charge de l'administration des cours de perfectionnement obligatoire pour moniteurs de conduite par l'Association suisse des moniteurs de conduite ASMC n'est plus à l'ordre du jour. Après un examen approfondi, l'ASMC a décidé fin novembre 2015 de suspendre la requête correspondante.

Chaque moniteur de conduite a la possibilité de choisir un cours qui l'intéresse au sein des six groupes de sujets. Le répertoire des thèmes, qui compile les 6 thèmes du perfectionnement des moniteurs de conduite, a subi une très petite adaptation en décembre 2015. Sa version actuelle est disponible sur www.perfectionnement-des-moniteurs.ch

Dans les demandes d'autorisation de cours de perfectionnement, l'asa a cependant constaté en 2015 que ces cours sont de plus en plus souvent éloignés des exigences définies. Ainsi, par exemple, elle a reçu des demandes de cours de premiers secours. L'asa a discuté ces demandes d'autorisation avec le GdT Moniteurs de conduite. Elles ont été refusées à l'unanimité.

	Total
Organisateurs de cours agréés	66
Enseignants enregistrés	593
Types de cours approuvés	314
Total de moniteurs	3636
Nombre de moniteurs de conduite (nouveau droit)	805
Nombre de moniteurs de conduite (ancien droit)	2831
Nombre de cours dispensés	2715
Nombre de journées de cours suivies	29680

Fig. 1 : Chiffres cumulés, état au 31 décembre 2015 (Source: SARI)

Perfectionnement des moniteurs 2015

Moniteurs titulaires de l'autorisation pour la catégorie B

À la fin 2015, 3636 monitrices et moniteurs disposent de l'autorisation pour la catégorie B. Plus des trois quarts (2831 moniteurs de conduite) sont soumis à l'ancien droit et se trouvent à la fin de la 3^e année de la deuxième période de perfectionnement. Ils doivent pouvoir justifier d'au moins trois journées de perfectionnement. Cependant, seuls 45 % d'entre eux ont suivi ces trois jours de perfectionnement.

L'asa et l'Association suisse des moniteurs de conduite ASMC ont conjointement lancé une campagne d'information visant à dissuader les moniteurs de conduite de reporter le cours de perfectionnement. Le message central étant que la mise en œuvre d'OPERA 3 ne fera perdre aucune journée de perfectionnement déjà effectuée.

Les moniteurs de conduite qui ne suivent pas à temps leurs journées de perfectionnement et n'ont pas rattrapé les cours avant la date d'expiration du délai supplémentaire reçoivent du canton une décision soumise à émoluments que le moniteur doit assumer lui-même. Peu importe que ce soit l'ancien ou le nouveau droit qui s'applique, les périodes de perfectionnement sont reconduites comme à l'accoutumée selon un rythme de cinq ans.

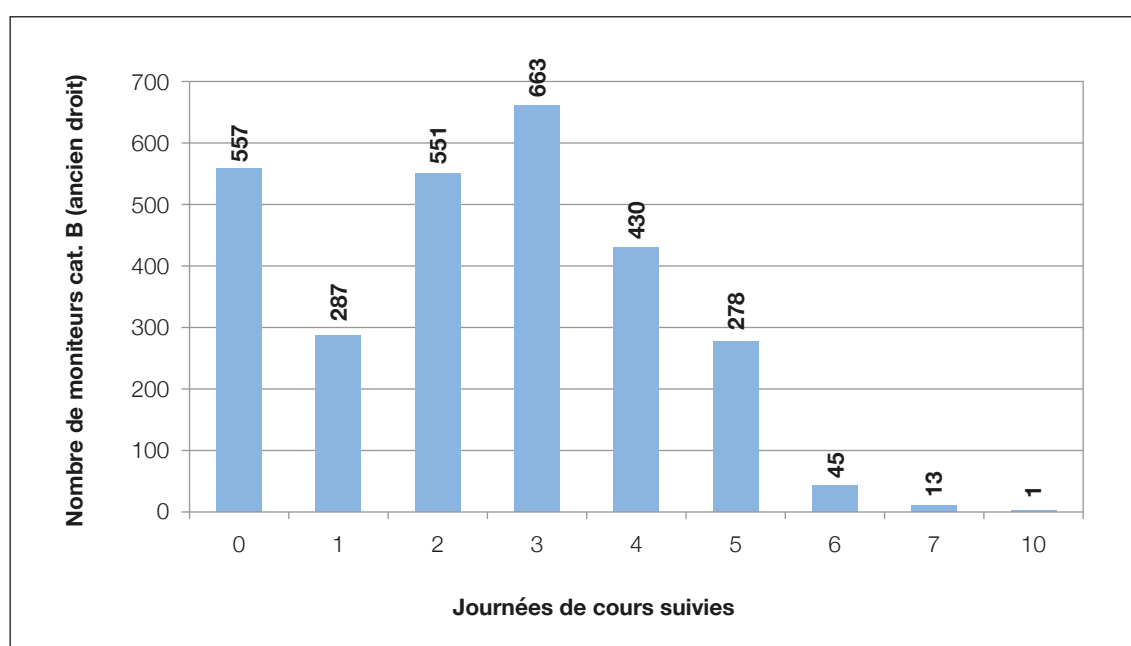


Fig. 2: Journées de perfectionnement suivies par les moniteurs titulaires d'une autorisation pour la catégorie B (Source SARI; état: 31 janvier 2016; 2825 moniteurs de conduite (ancien droit))

Perfectionnement des moniteurs 2015

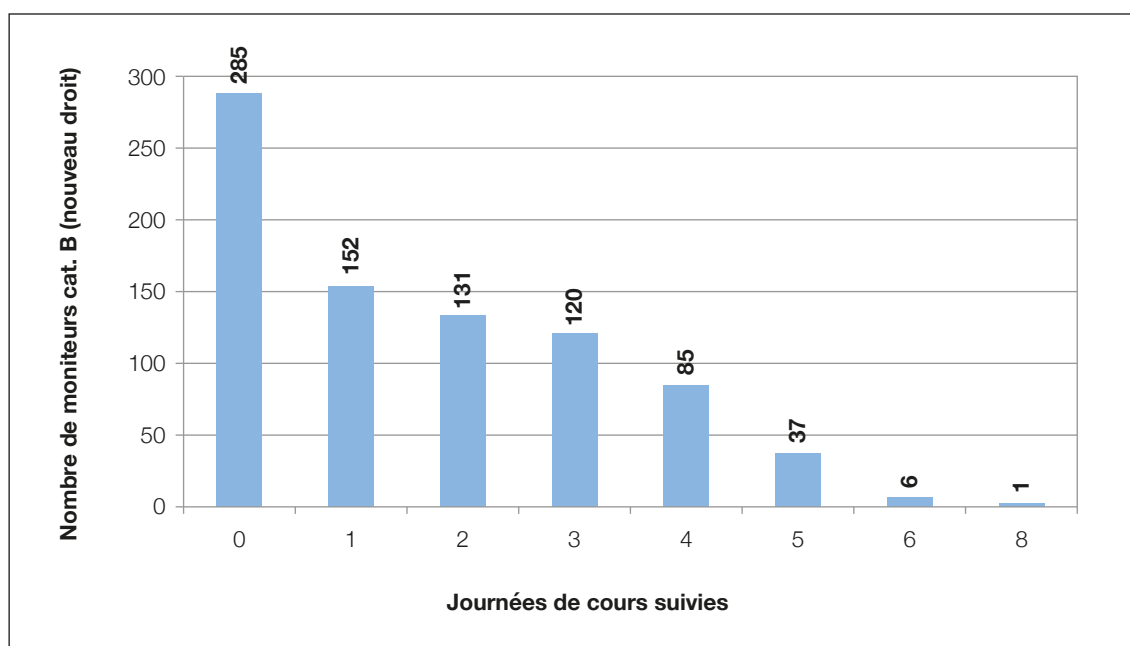


Fig. 3: Journées de perfectionnement suivies par les moniteurs titulaires d'une autorisation pour la catégorie B (Source SARI; état: 31 janvier 2016; 817 moniteurs de conduite (nouveau droit))

Moniteurs titulaires d'une autorisation pour les catégories A et/ou C

Durant la période de 5 ans, les titulaires des autorisations des catégories A et/ou C sont également tenus de suivre le perfectionnement pour la qualification supplémentaire correspondante. C'est la date d'autorisation de la catégorie B ou la date d'entrée en vigueur de l'Ordonnance sur les moniteurs de conduite qui définit le point de départ de la période. Le nombre de jours de perfectionnement pour la qualification supplémentaire est déterminé à partir de l'année de délivrance de l'autorisation correspondante à l'intérieur de la période de 5 ans de la catégorie B. Au cours de la 1^{ère} et de la 2^e année de la période de 5 ans, ce nombre est de deux jours de perfectionnement, puis d'une journée durant la 3^e et la 4^e année. Aucune journée supplémentaire n'est prévue durant la 5^e année.

À la fin 2015, la Suisse compte 1330 monitrices et moniteurs disposant de l'autorisation pour la catégorie A, dont plus de la moitié (54 %) ont commencé leur perfectionnement.

Perfectionnement des moniteurs 2015

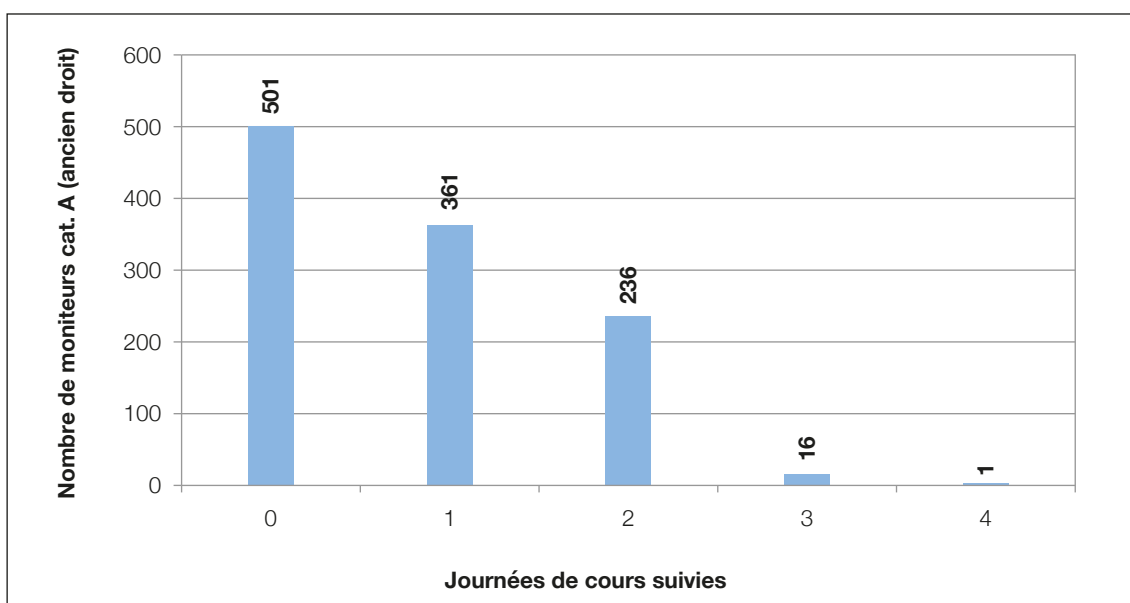


Fig. 4 : Journées de perfectionnement suivies par les moniteurs titulaires d'une autorisation pour la catégorie A (Source SARI; état: 31 janvier 2016; 1115 moniteurs de conduite (ancien droit))

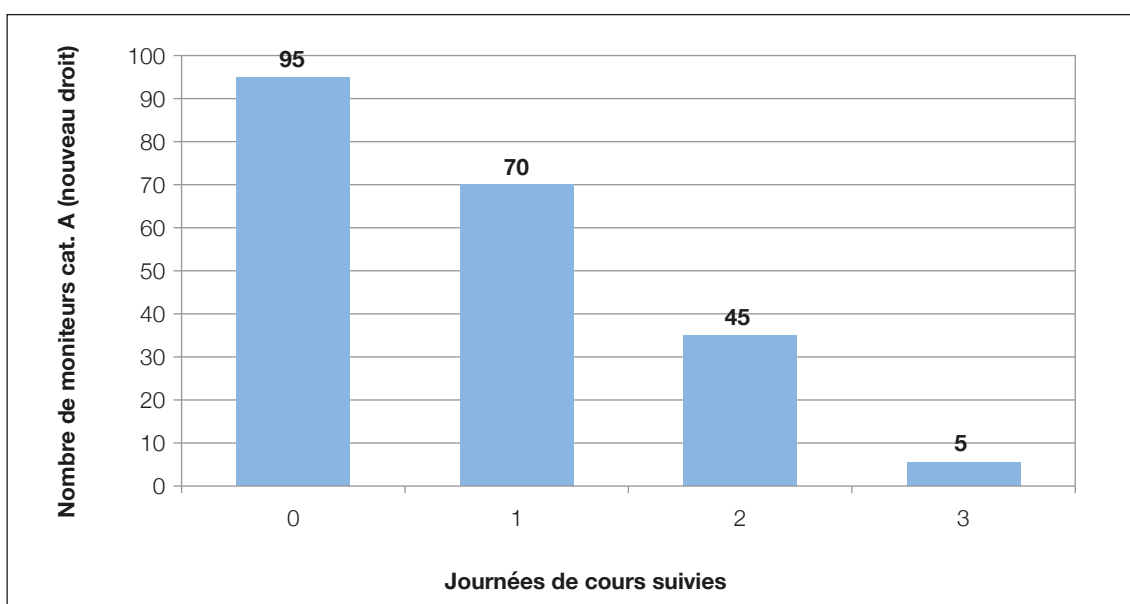


Fig. 5 : Journées de perfectionnement suivies par les moniteurs titulaires d'une autorisation pour la catégorie A (Source SARI; état: 31 janvier 2016; 215 moniteurs de conduite (nouveau droit))

Perfectionnement des moniteurs 2015

À la fin 2015, 515 monitrices et moniteurs titulaires d'une autorisation pour la catégorie C sont enregistrés. Si certains moniteurs n'ont pas encore commencé leur perfectionnement, la plupart ont déjà suivi au moins une journée de perfectionnement.

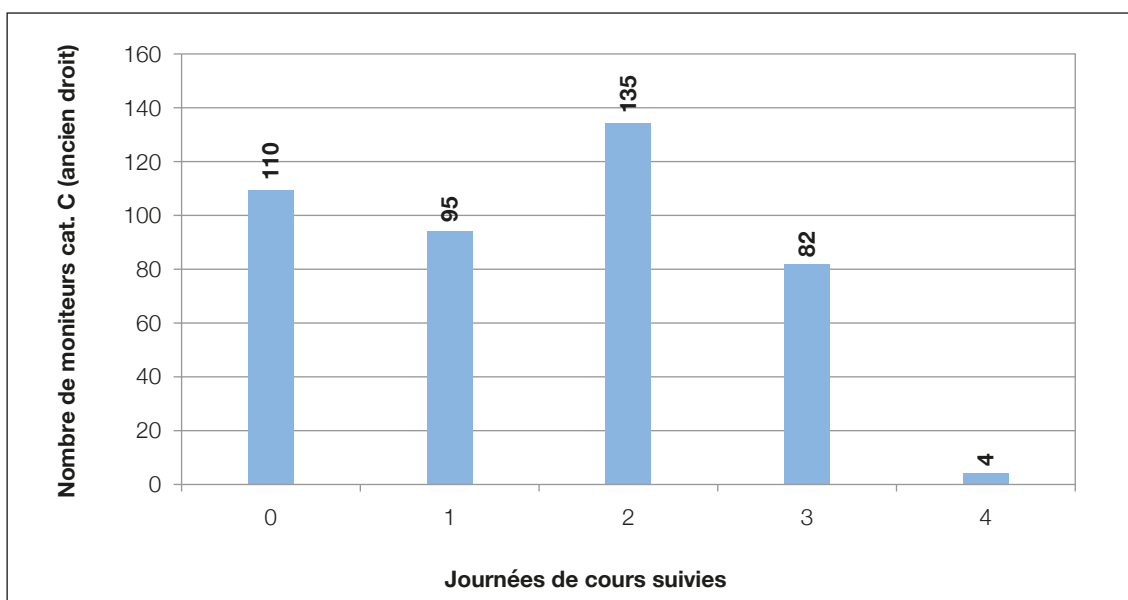


Fig. 6 : Journées de perfectionnement suivies par les moniteurs titulaires d'une autorisation pour la catégorie C (Source SARI; état: 31 janvier 2016; 426 moniteurs de conduite (ancien droit))

Perfectionnement des moniteurs 2015

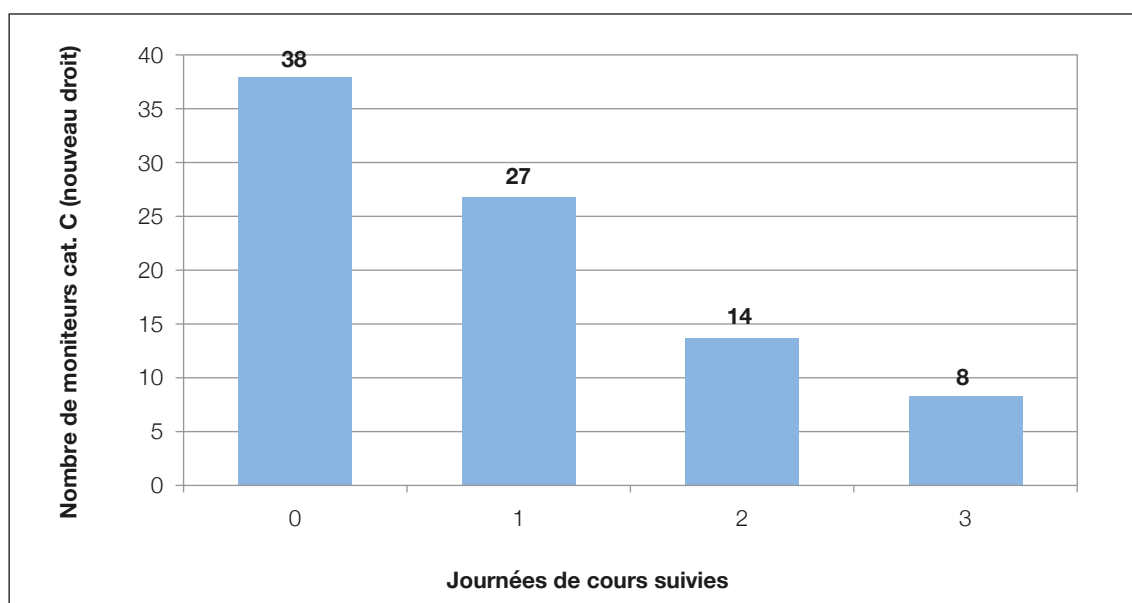


Fig. 7: Journées de perfectionnement suivies par les moniteurs titulaires d'une autorisation pour la catégorie C (Source SARI; état: 31 janvier 2016; 87 moniteurs de conduite (nouveau droit))

Adaptation du prix de l'attestation de cours

Le prix de l'attestation de cours a augmenté de CHF 15.– début 2015. Cette augmentation avait été contrôlée par le Surveillant des prix et publiée dans diverses revues spécialisées. Le nouveau prix s'est établi au cours de l'année 2015. Le coût de l'assurance qualité, par contre, a pu être maintenu à un bas niveau. Le service AQ s'est concentré sur les cas suspects et a en général préconisé les audits éclairs.

Perfectionnement des moniteurs 2015

Évaluations des cours

De 2010 à 2012, le nombre des cours dispensés dans toutes les catégories a connu une forte augmentation. L'année 2013 avait connu un repli très important, avec un retour au niveau de 2010. Selon toute vraisemblance, cette évolution est en lien direct avec la fin de la première période de perfectionnement en 2012.

L'analyse des chiffres de l'année 2015 montre à nouveau une légère augmentation du nombre des cours dispensés, notamment dans la catégorie B. Dans les catégories A et B, le nombre de types de cours proposés a, lui aussi, légèrement augmenté. Le nombre de participants aux cours, quant à lui, n'a pas beaucoup changé.

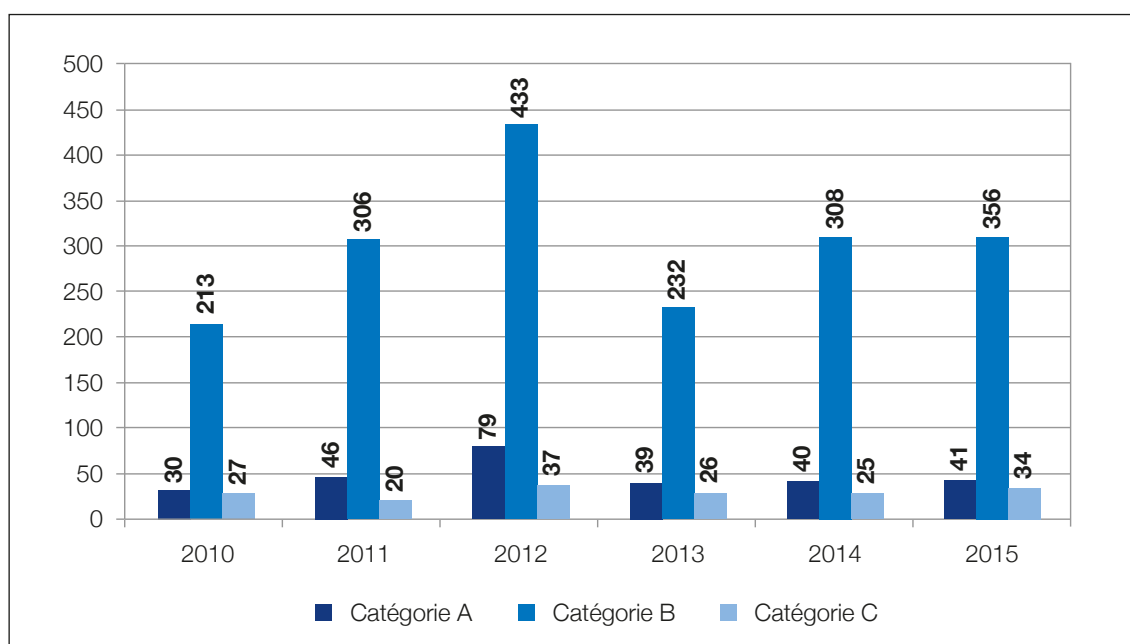


Fig. 8: Nombre de cours ayant été dispensés dans les différentes catégories.

(Source: SARI; état: 31 décembre 2015)

Perfectionnement des moniteurs 2015

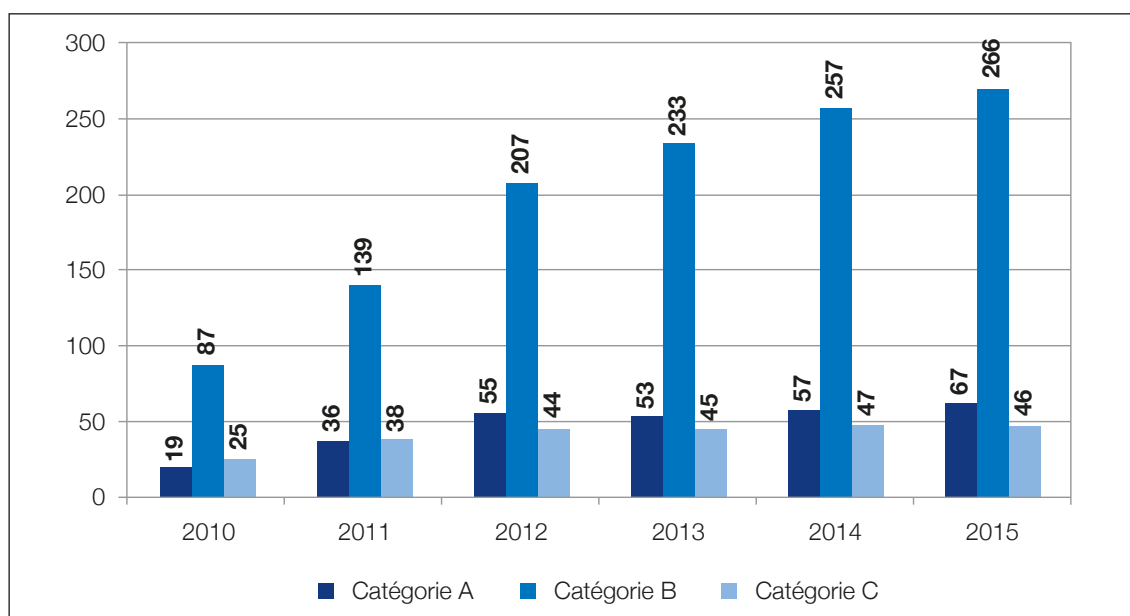


Fig. 9: Nombre de types de cours ayant été proposés dans les différentes catégories.

(Source: SARI; état: 31 décembre 2015)

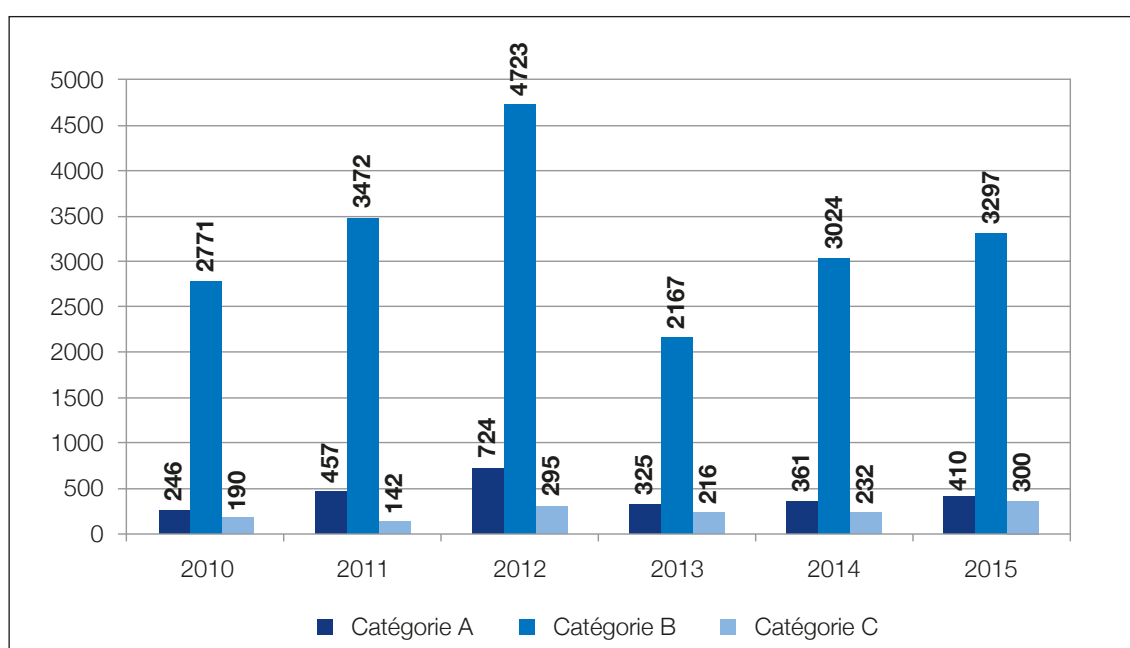


Fig. 10: Nombre de participants aux cours dispensés pour les catégories A, B et C

(Source: SARI; état: 31 décembre 2015)

Perfectionnement des moniteurs 2015

Assurance qualité

Étant donné que l'année 2015 est située au milieu de la période de perfectionnement actuelle, on pouvait s'attendre à ce que le volume de cours de perfectionnement des moniteurs de conduite n'augmente pas particulièrement. Huit audits journaliers seulement ont ainsi été réalisés en 2015, avec un résultat positif dans pratiquement tous les cas. De petites insuffisances ont été constatées dans un seul cas.

Quel est l'avis des participants sur les cours?

Avec l'outil d'évaluation basé sur le web destiné aux participants aux cours, la Commission Assurance qualité (KQS) dispose d'un instrument de contrôle supplémentaire, en plus des audits. Si les audits renseignent ponctuellement sur le déroulement d'une journée de cours, l'outil d'évaluation permet de recueillir l'avis des participants sur chaque cours ayant été dispensé.

Le taux de retour des questionnaires s'est élevé à 9,9% en 2015, ce qui représente une baisse de 5% par rapport à l'année précédente. Cette baisse résulte d'une modification au niveau de l'évaluation. Jusqu'à 2014, seuls les cours pour lesquels au moins un participant avait utilisé l'outil d'évaluation pour un retour étaient pris en compte. À partir de 2015, tous les cours ayant eu lieu sont pris en compte.

Cette évaluation pour 2015 résulte de l'appréciation de 431 cours pour lesquels 353 moniteurs de conduite ont répondu intégralement au questionnaire. 87% des personnes ayant répondu au questionnaire sont satisfaites des cours qu'elles ont suivis, soit une amélioration de 2% par rapport à l'année précédente.

Ce faible taux de retour documenté en 2015 suite à la modification de l'évaluation confirme les craintes selon lesquelles de nombreux prestataires de cours ne remettraient pas le feuillet supplémentaire avec l'accès à l'outil d'évaluation. Le taux de retour devrait à nouveau augmenter en 2016, car l'accès à l'outil d'évaluation figure dorénavant sur l'attestation de cours sous forme de code QR.